

MANIFESTE

— 2017 —



DES RELATIONS APAISÉES
ENTRE LES SOCIÉTÉS HUMAINES ET LA NATURE :
LA VOIE HUMANISTE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX





LA RELATION « HOMME - NATURE » EST AU CŒUR MÊME DE L'ACTION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DEPUIS LEUR CRÉATION, PAR UN DÉCRET SIGNÉ LE 1^{ER} MARS 1967 PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE. DANS LE CADRE DES MISSIONS QUI LEUR ONT ÉTÉ CONFIÉES, LES PARCS ONT SU MONTRER, DANS LEUR DIVERSITÉ, QUE LA PROTECTION DE LA NATURE ÉTAIT CONCILIABLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS HUMAINES. DEMAIN, NOUS N'AURONS PLUS LE CHOIX, L'HOMME DEVRA SE RÉCONCILIER AVEC LA TERRE SANS POUR AUTANT PERDRE SA LIBERTÉ. À L'AUNE DE NOS CINQUANTE ANS, NOUS VOUS PROPOSONS UNE VOIE HUMANISTE POUR CONTINUER À CONSTRUIRE NOTRE FUTUR COMMUN.

50 ANS D'EXPÉRIMENTATION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Dès leurs débuts, dans des territoires fragilisés par l'exode rural et les mutations industrielles, les Parcs naturels régionaux ont fait le pari du développement fondé entre autres, sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles locales. Dans la diversité de leurs territoires, tant en ville qu'à la campagne, les Parcs ont su créer de la richesse économique et sociale mais aussi environnementale. Aujourd'hui, ils continuent à expérimenter et à innover, pour promouvoir, y compris dans des espaces délaissés ou menacés, une responsabilité collective des humains dans la gestion de leur patrimoine.

Par la mise en débat de toutes les parties prenantes, y compris les acteurs muets du territoire, en permettant aux acteurs non-humains d'être pris en compte, les Parcs naturels régionaux sont parvenus à protéger et à valoriser tous les types d'espaces, de la « nature sauvage » à la « nature anthropisée ». Le fil rouge de cette démarche tient à l'attention portée à l'aménagement du territoire et aux paysages, à leur passé, à leur présent et à leur futur souhaitable.

Avec des projets pluriannuels de territoires, négociés collectivement, validés par des scientifiques et confirmés par les acteurs locaux dont les élus, les Parcs ont déployé des compétences techniques et organisationnelles, afin de garder des espaces vivants, non seulement de nature protégée, mais surtout de présence humaine.

Cette réussite est avant tout celle d'une méthode : la concertation entre différents acteurs pour des résultats collectifs partagés. Elle témoigne d'une volonté de participation des citoyens aux biens communs.

Territoires de richesses naturelles et humaines, les Parcs naturels régionaux sont engagés dans la voie de l'éducation à l'environnement et de la recherche participative, afin de faire progresser la connaissance scientifique de la biodiversité sur leurs territoires. Attentifs aux dimensions fonctionnelles et esthétiques des paysages, ils ont enrichi les relations entre humains aux milieux naturels !

POUR UN NOUVEL HUMANISME DE LA NATURE



Fiers de leur expérience et de leurs savoir-faire, les Parcs naturels régionaux entendent porter haut et fort ce message pour de nouvelles relations entre les humains et la Nature et entre les humains eux-mêmes. Pour en accroître la portée, ils veulent se mobiliser

pour que toutes les populations des Parcs naturels régionaux et celles des autres espaces s'engagent dans cette voie d'avenir.

Conscients que la multiplication d'îlots exemplaires d'une nature protégée, si utile soit-elle, ne peut apporter qu'une contribution limitée au respect de la planète, **les Parcs naturels régionaux de France :**

S'ENGAGENT À DES TRANSITIONS SANS PRÉCÉDENT POUR FAVORISER UNE VIE SAINES EN HARMONIE AVEC LA NATURE. CES TRANSITIONS PASSENT PAR LE CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS, DES MODES DE PRODUCTION, D'HABITATION ET DE CONSOMMATION, DES USAGES DES RESSOURCES ET DES DÉPLACEMENTS .

RÉAFFIRMENT LEUR CONFIANCE DANS LES ÊTRES HUMAINS, DANS LEUR CAPACITÉ À MIEUX CONNAÎTRE ET À PRENDRE EN CHARGE TOUTES LES FORMES DE NATURES, À VIVRE CES ESPACES DE LIBERTÉ, À RESPECTER LEUR BEAUTÉ ET À EN PRENDRE SOIN.

DÉFENDENT QUE LA DIVERSITÉ NATURELLE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES CONSTITUE UN ATOUT POUR FAVORISER CES TRANSITIONS AVEC LA PARTICIPATION DE LEURS HABITANTS.

APPELLENT, FACE À L'URGENCE POUR L'AVENIR DE NOS SOCIÉTÉS HUMAINES, À LA CONSTRUCTION D'UN PROJET COMMUN PARTAGEABLE ENTRE LES CITOYENS, LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX LOCAUX, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.

Convaincus que les relations des humains entre eux et à la Nature sont aujourd'hui essentielles pour définir l'humanisme du XXI^{ème} siècle, ils portent l'ambition de lui donner sens pour continuer à bien vivre ensemble sur chaque parcelle de notre planète Terre.





UN PROJET MULTI-ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU LITTORAL CAMARGUAIS

Le Parc naturel régional de Camargue illustre l'ambition des Parcs de concilier les enjeux écologiques, économiques et sociaux du développement durable, tout au long des démarches participatives et concertées qu'il a entreprises pour une gestion intégrée du littoral camarguais. Ce projet de développement local se donne pour objectif d'intégrer la variété de ces enjeux dans un contexte de changement global ajoutant les incertitudes de l'élévation du niveau de la mer. Cela s'incarne par exemple dans l'intérêt des acteurs de co-construire et co-gérer un cantonnement de pêche.

LA PRISE EN CHARGE D'UN PATRIMOINE NATUREL SPÉCIFIQUE EN TERRITOIRE PÉRIURBAIN

L'action d'étude et de préservation du réseau de landes et de pelouses du massif forestier d'Ermenonville témoigne de l'exigence du Parc naturel régional Oise – Pays de France de concilier biodiversité et présence humaine. Mobilisant les propriétaires terriens et les usagers de l'espace, et fédérant un grand nombre d'acteurs publics comme privés, notamment économiques, ce projet développe une richesse environnementale aussi bien que sociale.

FAIRE CONNAÎTRE LA NATURE GRÂCE À LA CULTURE, ET DANS LA CONVIVIALITÉ

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy mène des actions de gestion de l'environnement nocturne (extinction de l'éclairage public par exemple). Mais sa volonté ne s'arrête pas là : en complément, il a organisé un événement de sensibilisation tout à fait particulier : la Fête de la nuit. À cette occasion, habitants du Parc et d'ailleurs ont pu participer à des observations, des lectures de contes, des conférences sur le thème de la nuit et de sa préservation. Ce week-end a aussi été le temps de la signature, par 14 communes du Parc, de la charte nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne.

PRÉSERVER ET FAIRE VIVRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE PATRIMONIALE

L'engagement des Parcs naturels régionaux porte également sur le maintien et le développement d'activités agricoles respectueuses de la Nature et des Hommes. L'une des actions du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche illustre cette ambition. Celui-ci a lancé un programme de reconquête de la châtaigneraie sur son territoire. Il se donne comme objectif une progression de cette production fruitière typique de la région. Le projet intègre également de la diversification, puisqu'est visée une meilleure valorisation du bois. Et que faire contre le cynips, cet insecte qui menace les châtaigniers ? Entamer une lutte biologique évidemment !

Aujourd'hui, le changement climatique, la perte de biodiversité, la surexploitation des ressources et des espaces naturels, les problématiques alimentaires et énergétiques, pour ne citer qu'eux, nous rappellent l'urgence de construire d'autres relations à la Nature et à la biodiversité. Notre civilisation occidentale s'est construite sur un modèle, qui pendant plus d'un siècle nous a permis de dominer la Nature avec le progrès continu des techniques. Séparant les êtres humains du reste du vivant, cette vision du monde nous donne même parfois l'illusion de pouvoir vivre en dehors d'elle.

À l'origine de grandes inégalités, tant dans l'exposition aux nuisances et aux pollutions des technologies que dans l'accès aux bienfaits de la Nature, les défis environnementaux sont aussi des défis sociaux considérables.

Parce qu'ils sont d'une extraordinaire complexité et qu'ils concernent tous les êtres humains, ces défis ne pourront être relevés sans une action dans toutes les régions du monde, et de façon partagée, au plus près du terrain comme à l'échelle planétaire.

Pour y faire face, l'action ne peut se limiter aux réglementations et aux normes, mais nécessite de la volonté collective, de l'incitation, de l'éducation, de l'invention et de la diffusion de nouvelles pratiques. Elle implique aussi la connaissance et l'expérience personnelle de la Nature et de la fragilité de la vie.

Avec les témoignages de :

ISABELLE AUTISSIER

PRÉSIDENTE DU WWF FRANCE, MEMBRE DU CONSEIL DE GESTION DU PARC NATUREL MARIN DES GLORIEUSES ET ADMINISTRATRICE DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

« Une idée fondamentalement nouvelle a émergé récemment : celle que l'éclatement entre les Hommes et la Nature conduit à des impasses. Chaque espèce trouve des soutiens auprès d'autres espèces, et si l'être humain a des caractéristiques qui lui sont propres, il n'en demeure pas moins, lui aussi, une espèce de la Nature. L'avenir est de considérer que l'Homme est dans la Nature.

La Nature est faite d'interactions et de systèmes écologiques, elle ne peut pas être préservée sur des périmètres clos. Elle doit être préservée partout, et par tous. Ainsi, ce que je souhaite pour les Parcs, c'est de travailler de plus en plus en réseaux, en particulier entre Parcs terrestres et Parcs marins, car c'est par les contacts, et de petites actions valorisantes, que les choses avanceront. »

AXEL KAHN

GÉNÉTICIEN, ÉCRIVAIN, CHERCHEUR ET ENSEIGNANT, ANCIEN DIRECTEUR DE L'INSTITUT COCHIN, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES ET MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE

« La connaissance scientifique n'est pas antagoniste avec le sentiment de beauté que l'on ressent lorsque l'on est dans la Nature. Je ne cesse jamais d'être émerveillé par elle. Cette relation, je la tiens de l'enfance. Je suis né à la campagne et j'y ai grandi. Depuis toujours, je suis un amoureux fou de la Nature, j'y trouve le ressourcement.

Les Parcs, s'ils se créent parfois dans la fureur et le bruit, donnent un coup d'éclat aux territoires, ils redonnent de l'énergie, ils permettent la cessation de la déprise humaine. Les Parcs considèrent le paysage comme la base d'une activité, pour des territoires vivants dont les habitants sont fiers. Fiers de leur beauté, de leur gloire, de leur histoire, et aussi de leur capacité à innover. La raison d'être des Parcs est de s'intégrer à une vie économique et culturelle. »

ERIK ORSENNA

ÉCRIVAIN, ACADÉMICIEN, AMBASSADEUR DE L'INSTITUT PASTEUR, PASSIONNÉ DES MERS ET DE RIVAGES, COMPAGNON DE ROUTE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

« Je ne cesserai jamais de dire que la Nature, j'en suis ! Défendre la Nature, c'est défendre une partie de moi-même. Partout, une Nature bien gérée est plus riche qu'une Nature délaissée. Mais nous devons, plus que jamais, nous inspirer de cette Nature pour penser et construire un autre développement, plus flexible, plus circulaire. Je crois beaucoup au bio-mimétisme et à l'économie circulaire. Je suis passionné par cette Nature qui ne cesse d'évoluer, de s'adapter, cette Vie qui est une start-up depuis quatre milliards d'années ! »